Lundi 7 . tr bre 1925. — No 103. TELEPHONE 52 65me année.

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ABONNEMENTS
SUISSE : Un an ..... fr. 9.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 13.50
ETRANGER : Un an ..... fr. 18.—
Avec *Bulletin officiel* ..... » 22.—
(Expédition une fois par semaine ensemble)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY
Compte de Chèques postaux II c 58
**
JOINDRE 20 CENTIMES EN TIMBRES-POSTE A TOUTE DEMANDE DE CHANGEMENT D'ADRESSE

ANNONCES (Corps 7)
CANTON ..... 20 ct. | ETRANGER ..... 30 ct.
SUISSE ..... 25 » | *RÉCLAMES* .... 50 »
(la ligne ou son espace)
S'adresser à PUBLICITAS, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'ADMINISTRATION du „CONFÉDÉRÉ"

Problèmes mutualistes

II

L'assurance infantile. — L'activité mutualiste

M. Armand Contat, président de la section Monthey-ancienne, a poussé un cri d'alarme, l'autre dimanche à Salvan, au sujet des graves mécomptes financiers éprouvés par les société mutuelles qui, encouragées par le canton et la Confédération, ont introduit l'assurance infantile. Les frais médicaux et pharmaceutiques payés intégralement par les caisses pour les enfants malades se sont révélés extrêmement onéreux. Leur exagération est une menace immédiate pour l'existence des caisses. Afin d'éviter des déboires aux sociétés qui ont la louable intention d'introduire l'assurance infantile, l'orateur susnommé invite le comité central à faire des études statistiques approfondies au sujet des modalités offrant le plus de garanties de viabilité pour les caisses. Il vaut mieux étudier d'avance les difficultés ainsi que les possibilités d'avenir d'une aussi belle institution que de partir à l'aveuglette avec trop d'optimisme pour risquer de sombrer en route. Pareille éventualité serait bien fâcheuse.

M. Fama ne veut rien conclure des expériences faites jusqu'ici à Saxon au sujet de la mutualité scolaire. Ce serait prématuré, car l'institution fonctionne depuis trop peu de temps pour fournir des résultats significatifs. Mais on a constaté, dans cette commune, que les frais de l'assurance ont été sensiblement réduits par l'intervention obligatoire d'une visiteuse et garde-malade payée par la Caisse pour s'assurer dans chaque cas si un appel au médecin est justifié. Il y a de bonnes mamans qui ont la manie compréhensible mais coûteuse de déranger l'homme de l'art pour le moindre malaise passager chez leurs rejetons.

Riddes a introduit l'assurance obligatoire des jeunes et sur son fonctionnement M. Meizoz donne une note optimiste. On ne peut pas se laisser rebuter par les premières difficultés. L'assurance infantile, depuis le tout jeune âge déjà, est plus nécessaire que celle des grandes personnes.

Au cours de la discussion on a brisé une lance contre certains médecins (nous voulons croire pour l'honneur de la corporation que c'est l'exception) qui abusent scandaleusement des caisses-maladie aux ressources si restreintes, soit en faisant des visites coûteuses et répétées là où la nécessité n'en est pas démontrée, soit en portant des notes exagérées. On ne descend guère en dessous du maximum légalement exigible.

Pour éviter ces abus des médecins et des parents trop peu doués d'esprit mutualiste, il faut surtout intéresser ces derniers à la guérison la plus « économique » possible de la maladie de leurs enfants. On arrivera à ce résultat en leur laissant pour compte, dans la règle, une partie des frais de médecin et de pharmacie, le 25 % par exemple. C'est ainsi, croyons-nous, que l'on parviendra à enrayer sensiblement le gaspillage. Il ne faut pas qu'on puisse entendre dire à un père mutualiste — oh bien peu — « Ma fillette est hors de danger, la dernière visite du médecin n'aurait pas été nécessaire, mais puisque c'est la caisse qui paie... ! »

* * *

Plusieurs autres sujets d'étude ont été proposés au Comité central. Son président, M. Spahr, a bénévolement promis de les étudier tous. Le pain ne manque pas sur la planche. Si le Comité arrive à examiner sérieusement toutes les questions soulevées l'autre dimanche, d'ici à la réunion de l'an prochain, il ne faudra plus lui reprocher de manquer d'activité.

Un délégué de Monthey, M. Frederich, a fait de vifs reproches, motivés par des faits précis, à la Caisse nationale assurance-accidents à Lucerne. Dans certains cas cette institution officielle semble observer deux poids et deux mesures lorsqu'il s'agit d'accidents ayant provoqué une hernie. Le représentant des ouvriers montheysans voudrait que le Comité central examinât de près les griefs qu'il articule et qu'il intervienne au besoin à Lucerne. Pareille démarche des autorités mutualistes du Valais aurait plus de poids chez les bureaucrates de là-bas que la simple réclamation d'une faible société ou des particuliers lésés.

Il sera très intéressant pour le Comité lui-même, de donner suite au postulat Frederich. Cette prise de contact avec la Nationale-accidents lui fournira en tous cas une documentation précieuse. Ceux que préoccupe le progrès de la mutualité, sous les multiples formes qu'elle revêt, aimeraient être au clair sur la portée des critiques que l'on formule contre le fonctionnement de la caisse-accidents de Lucerne.

Un autre délégué montheysan, M. Jordan, aurait désiré voir le Comité faire une étude plus approfondie d'une série de thèses relatives à la revision de la loi sur l'assurance-maladie et soumise à l'appréciation des groupements mutualistes par le concordat suisse des Caisses-maladie qui les a rédigées en décembre 1924. Plusieurs associations cantonales romandes y ont répondu en détail. Certaines de ces propositions ont évidemment beaucoup d'intérêt pour les mutualistes valaisans. Il ne serait pas inutile de provoquer à cet égard un débat plus étendu.

M. B. Meizoz, soucieux du maintien du Comité central de la Fédération de Saxon, à sa place naturelle d'avant-garde de la mutualité dans le canton, souhaiterait qu'il prenne les devants dans l'étude des problèmes de l'assurance qui sollicitent l'attention du législateur fédéral, et dans un proche avenir certainement, le législateur cantonal aussi. Notre Comité est bien placé pour diriger des enquêtes et des travaux statistiques et autres de grande utilité pour le développement de l'œuvre qui nous est chère. Ainsi les organes de la Fédération seraient de précieux collaborateurs de l'Office fédéral des assurances sociales et par l'autorité acquise en tirerait profit direct ponr l'ensemble de nos sections. Il serait extrêmement intéressant de tirer au clair, par exemple, la morbidité relative des deux sexes. A Genève, la proportion des malades est bien plus considérable chez les femmes que parmi les mutualistes masculins. Dans nos caisses rurales pareil déséquilibre ne se vérifierait pas. Des observations exactes portant sur nombre d'années, peuvent avoir une assez grande importance pratique.

Un vaste champ d'activité est ouvert aux militants mutualistes. Les organes centraux de notre Fédération et de sa Caisse d'épargne doivent être de plus en plus le trait d'union centralisant les efforts de tous les champions obscurs et désintéressés de la solidarité civique dans notre pays. G.

OPINIONS

Sors de chez toi, de ta petite ville, de ton petit pays et voyage !

Renonce, une fois au moins dans l'année, au confort de ta demeure, à tes chères habitudes, au facile travail quotidien. Fais ta valise et pars en voyage.

Voyager, c'est sortir de prison.

Va voir, ailleurs, ce qui se passe, ce que l'on dit, ce que l'on fait. Parle peu, mais fais parler les autres ! Tu rentreras chez toi fatigué, mais régénéré. Tu auras ventilé ton esprit ; tu auras changé d'avis et d'opinion, Tu seras, à la fois, plus croyant et plus sceptique. Tu seras généreux à ton prochain. Rien ne remplace le voyage, ni les journaux, ni les livres, ni les récits des autres.

Ne voyage pas la nuit pour gagner du temps, car c'est du temps perdu le lendemain.

Voyage en troisième classe. C'est là qu'il y a le plus de braves gens et le moins de microbes ! Dr Gustave Krafft.

La guerre

Les hommes de guerre sont les fléaux du monde. Nous luttons contre la nature, l'ignorance, contre les obstacles de toute sorte, pour rendre moins dure notre misérable vie. Des hommes, des bienfaiteurs, des savants, usent leur existence à travailler, à chercher ce qui peut aider, ce qui peut secourir, ce qui peut soulager leurs frères. Ils vont, acharnés à leur besogne utile, entassant les découvertes, agrandissant l'esprit humain, élargissant la science, donnant chaque jour à l'intelligence une somme de savoir nouveau, donnant chaque jour à leur patrie du bien-être, de l'aisance, de la force.

La guerre arrive. En six mois, les généraux détruisent vingt ans d'efforts, de patience et de génie.

Guy de Maupassant (1850-1893).

La Race tachetée du Simmental

Erlenbach, dans le Simmental, au milieu des grands pâturages, aux confins des routes venant de la Suisse centrale, du Valais, de l'Italie, Erlenbach, aujourd'hui station du Montreux-Oberland, entre Spiez et Zweisimmen, célèbre encore par ses marchés aux bestiaux, a connu autrefois une célébrité mondiale. D'anciens procès-verbaux, de vieilles chroniques nous racontent qu'entre 1614 et 1624, on organisait là de grands marchés dont les bestiaux étaient vendus à l'étranger. C'étaient en particulier des marchands venus d'Italie et emmenant leurs bêtes par les routes de montagne et les passages des Alpes. Au 17e et 18e siècle, on vint aussi d'Allemagne pour faire ses achats à Erlenbach. Pendant le 19e siècle, on comptait jusqu'à 5000 pièces de bétail et la vente durait trois jours. Puis, peu après, les localités avoisinantes se mirent à organiser des marchés et l'on assiste actuellement à une certaine dispersion qui enlève à Erlenbach de son importance. Aujourd'hui, le marché ne dure plus qu'un jour et le nombre de bestiaux qu'on y amène a diminué de moitié.

Mais cette région ne doit pas à sa seule situation géographique le renom qu'elle acquit au cours des siècles. Si vous avez traversé la vallée de la Simme au mois de mai, vous aurez été surpris de l'énorme richesse de la végétation, de la fraîcheur de ses verts et de l'heureuse disposition des pâturages, posés comme à souhait sur des collines aux pentes douces atteignant insensiblement les altitudes propices à l'estivage des troupeaux. Sur ces vastes terrains où les éléments nourriciers de la terre et de la pluie demeurent sans être charriés par les eaux, le fourrage pousse dru et riche en principes nutritifs. Un climat sain vient compléter encore ces heureuses conditions qui font de la race du Simmental une des plus résistantes.

Dans l'ouvrage fort intéressant et joliment illustré qu'il consacre à la race du Simmental, M. Rebmann, ancien conseiller national, nous donne un aperçu historique sur les marchés de la vallée au cours des siècles et sur l'évolution de la race. Au début, la race était de couleur à peu près uniforme, tirant sur le rouge avec quelques taches blanches de petites dimensions. Solidement bâtis, grands, la ligne du dos très droite, la tête un peu longue, telles étaient les caractéristiques de ces spécimens. Même race dans le canton de Fribourg. Les taches noires furent importées de Hollande par des patriciens fribourgeois en service militaire dans ce pays. Mais ces taches noires disparurent bientôt de la race du Gessenay et du Simmental.

Les marchés du Gessenay eurent aussi leur période de célébrité ; on savait élever et engraisser les bestiaux sans avoir recours aux fourrages artificiels et les vaches donnant 1000 livres de viande n'étaient pas rares. Mais avec l'importation du bétail étranger, les éleveurs du Gessenay abandonnèrent peu à peu la tâche.

A ces diverses fluctuations économiques correspondent tout naturellement des variations considérables dans les prix. En 1614, on vendait une tête de bétail 10 livres, à 7 ½ fr. la livre. Lors du partage d'un bien en 1792, une vache rouge avait été estimée à 43 couronnes à fr. 3.75 la couronne. En 1836, le directeur de Hohenheim payait 174 marcs en moyenne par pièce de bétail d'une même collection. En 1858, Rebmann père vendait une vache 800 fr. ; cinq ans plus tard, il vendait en Allemagne deux vaches et un taureau pour 3000 fr. Depuis lors, les prix n'ont cessé de monter.

Il y a 70 ans, les veaux mâles et femelles étaient nourris jusqu'à 3 mois à raison de 7 à 8 litres de lait par jour. Dès 5 mois, on les habituait à une autre nourriture. D'une façon générale, les animaux n'étaient pas bien tenus, chez le paysan modeste surtout, qui élevait trop de génisses. On a fait depuis lors de très grands progrès à cet égard.

La loi de 1872 avait déjà prévu la création d'un registre généalogique ou herdbook, mais les éleveurs du Simmental furent unanimes à refuser leur adhésion à cette institution en alléguant que la race des montagnes ne pouvait rentrer dans la même catégorie que les bovins d'étables. On créa un herdbook spécial en 1880, pour la race du Simmental, afin de donner à l'acheteur toute garantie sur les origines des animaux. En 1879, lors de la fondation du herdbook suisse, les éleveurs du Simmental se refusèrent une fois de plus à faire cause commune. Indifférence, étroitesse d'esprit, économie mal calculée, tout fit obstacle au maintien de ce registre. Néanmoins, le herdbook suisse de la race du Simmental a pu fort heureusement être établi. Avec une haute compétence et le plus louable dévouement, M. le Dr Schneider a mené à chef cette lourde tâche.

La race du Simmental, telle qu'elle existe aujourd'hui, est le produit d'un long et patient effort. Il est très intéressant de suivre ce développement de détail, — après les grandes lignes historiques, — grâce aux expériences personnelles de M. Rebmann dont les souvenirs remontent à 70 ans en arrière. On s'attache essentiellement à obtenir, par une sélection continue, un produit élégant et robuste, et dont la production laitière n'exclut point les capacités de travail. Et le résultat auquel on est ainsi parvenu est décidément remarquable. En 1875, on avait primé 650 spécimens du Simmental dans le canton de Berne ; en 1910, 1913, et en 1924, 7813 spécimens. Le plateau s'est également approvisionné dans cette région et c'est ainsi qu'il a pu améliorer et fortifier sa race.

Il ne faut pas s'étonner que la clientèle étrangère demeure toujours assez considérable pour la race du Simmental. M. Rebmann relève, à lafin de son ouvrage, des attestations très louangeuses provenant des territoires nouvellement affectés à l'élevage de la race du Simmental : Bade, le Wurtemberg, la Hesse, la Bavière, la Hongrie, la Russie, le Japon, ainsi que les Etats de l'Amérique du Sud. Malheureusement, la guerre est venue entraver ce beau développement.

(P. S. M.).

Une héroïne

Mme Roche-Sautier vient de mourir à l'âge de 86 ans, dans sa commune natale, à Viry (Hte-Savoie). C'était l'ancienne propriétaire de l'hôtel du Palais, Cours la Reine, à Paris.

Le 4 mai 1897, lors de l'incendie du Bazar de la Charité, qui se trouvait derrière son hôtel, elle fit un acte de bravoure que beaucoup d'hommes n'auraient pas fait. Voyant le danger que courait toute une foule, elle se précipita vers une petite fenêtre grillagée de son bûcher, qui se trouvait derrière les constructions du Bazar, descella rapidement les barreaux, les ébranla de toutes ses forces, les brisa à coups de marteau ; ses domestiques vinrent l'aider. On descendit une chaise, on jeta une échelle et l'on parvint, non sans efforts, à sauver 150 personnes.

A la suite de ces faits, le Conseil municipal de Paris et le Conseil général de la Seine reçurent solennellement Mme Roche-Sautier, à qui l'on remit la médaille d'or de première classe. Elle reçut en outre une croix de Léon XIII, l'Etoile du Nicham et une médaille d'or décernée par la reine d'Angleterre. On lui fit hommage d'un Livre d'or, dont la première page fut écrite par M. de Hérédia. Tous les membres de l'Académie française le signèrent.

Nous aimons à croire que les domestiques n'ont pas été oubliés.

Mme Roche-Sautier s'était retirée à Viry, où elle laisse le souvenir d'une femme charitable.

Voilà une existence féminine qui n'aura pas été inutile comme celle de tant de petites madames nonchalantes, égoïstes et vaines.

Achetez chez les commerçants qui insèrent des annonces dans le « Confédéré »

VALAIS

Les élections de Collombey

Nous avons promis de tenir le public au courant des faits et incidents se rapportant aux nouvelles élections fixées au 4 octobre prochain. Nous tenons parole.

14 août. — Investiture par le Conseil d'Etat de M. le préfet-substitut Henri Bioley comme administrateur de Collombey-Muraz avec charge de prendre les mesures nécessaires pour les prochaines élections.

23 août. — Publication d'un avis de M. Bioley daté du 21 août, informant le public de sa nomination et de la désignation par lui de tous les membres du Conseil déchu comme administrateurs de concert avec lui. Confirmation de toutes les commissions et fonctionnaires nommés par le Conseil déchu.

Donc, en fait, rien de changé, sauf que nous avons 10 conseillers au lieu de 9.

Nous ne faisons que constater, nous abstenant de tout commentaire, et laissons le public juge de l'opportunité de cette mesure.

Même jour. — Publication d'un second avis annonçant le dépôt de la liste électorale à partir du 25 août. Cet avis est signé par M. Bioley comme délégué de l'Etat et : **Pour l'administration communale :** le président, M. Parvex (! ?).

25 août. — Affichage de la liste électorale. Cet affichage est fait sans doute à dessein par le fonctionnaire attitré de telle façon qu'il nous faut des prodiges d'acrobatie pour en prendre connaissance sous les torrents de pluie des 25 et 26 août et sous les yeux narquois de nos adversaires qui, eux, la connaissent depuis bien des jours et n'ont pas besoin de la consulter.

Elle est signée par M. Bioley, délégué de l'Etat et (comble de l'impudence !) : **Pour le Conseil communal : Le président :** M. Parvex !

27 août. — Au vu des dispositions de l'art. 9 de la loi du 20 novembre 1912 et des différentes **qualités** et titres que s'adjuge M. Parvex, nous demandons au Conseil d'Etat de décider à qui les réclamations contre la liste devront être transmises.

28 août. — Le Conseil d'Etat décide qu'elles devront être envoyées à M. le préfet-substitut Bioley, jugeant implicitement que le Conseil communal est inexistant ainsi que celui qui s'en attribue le titre de **président.**

2 et 3 septembre. — Envoi à M. Bioley de nos réclamations contre la liste.

Nous avions vaguement espéré être consultés par M. Bioley au sujet de l'établissement de la liste, consultation qui aurait évité nombre de réclamations.

Le délégué de l'Etat a préféré se passer de notre collaboration et accepter et signer celle préparée par l'ancien conseil avec le bienveillant concours des Dr Galetti et P. Deléglise, président et secrétaire du parti conservateur de Collombey-Muraz.

C'était son droit, en sa qualité de délégué de l'Etat, mais nous le regrettons.

A six recourants particuliers, il a été déclaré par écrit que toutes les réclamations seraient examinées par lui avec la plus minutieuse attention.

Nous voulons le croire et jusqu'à preuve du contraire, ajoutons pleine foi en sa parole.

Nous regrettons toutefois que la même minutieuse attention n'ait pas été apportée lors de l'élaboration de la liste. Elle nous eût évité les **25** réclamations que nous avons été obligés de formuler.

Car la liste devant laquelle nous nous sommes trouvés le 25 août contient de véritables monstruosités devant lesquelles, nous semble-t-il, le délégué du gouvernement aurait dû reculer.

Pour convaincre les citoyens du dehors que nous n'exagérons rien, qu'il nous suffise, pour aujourd'hui, de citer les cas suivants :

Sont portés comme électeurs de Collombey-Muraz : 1. **Pellaud** Alfred ; 2. **Pellaud** Henri ; 3. **Puippe** Louis ; 4. **Cretton** Alfred, tous de Vollège (Chemin) ; 5. **Dubois** Victor, de Vérossaz ; 6. **Guérin** Justin ; 7. **Vannay** Firmin, ces deux derniers de Vionnaz.

Nous demandons aux populations de Martigny et environs, de Vérossaz et de Vionnaz, ce qu'elles pensent de l'attribution à Collombey comme électeurs des citoyens ci-dessus, elles qui les ont coudoyés ou les coudoient encore journellement.

Nous demandons aussi aux personnes qui pourraient nous aider à prouver le véritable domicile de ces pseudo-électeurs de bien vouloir nous donner au plus tôt les renseignements nécessaires.

Les seuls exemples ci-dessus convaincront les plus sceptiques de la déloyauté des moyens que l'on essaie d'employer contre nous.

D'autres suivront.

Parti libéral de Collombey-Muraz.

P. S. — Les réclamations viennent d'être affichées. Comble des combles ! **Robert Kalbermatten,** le patron des ouvriers de Saas, dont le vote et le sien ont rendu nulles les élections du 7 décembre, demande à pouvoir voter à Collombey, le 4 octobre !

LE DERAILLEMENT DE SION. — Le train de marchandises quittant Sion à 8 h. 30 dans la direction de Brigue, a déraillé samedi au sortir de la gare. Trois vagons sont sortis des rails, les trois derniers du convoi. La locomotive et les autres vagons continuaient leur marche sans s'apercevoir de l'accident ; un des véhicules chargé de coke s'est complètement délesté de son contenu ; un autre, du P.L.M., rempli de ferraille, gît lamentablement fond sur fond, les roues brisées.

Il n'y a heureusement pas d'accident de personne à déplorer. Tous les trains de la matinée ont dû transborder, d'où quelque retard.

A 15 h. 30, la circulation était rétablie.

On attribue cet accident à l'état défectueux du vagon français ; c'est d'ailleurs ce que l'enquête aura à établir. Les dommages se chiffrent à quelques beaux milliers de francs.

M. Troillet et ses flatteurs

M. Haegler, valet de M. Troillet, défend son patron, dans un article qui donne toute la mesure de... l'attachement de ce journaliste au maître du gouvernement et du vil esprit d'adulation qui anime le « Nouvelliste » à l'égard de l'omnipotent personnage.

« Valeur personnelle, progrès accomplis, prospérité du pays », tous ces mots à effet, le modeste Ch. St-Maurice les applique à M. Troillet, parangon de toutes les vertus civiques. Il en a le monopole.

Qui donc met ses héros sur les autels ! Vous y placez des idoles. Nous voudrions y voir l'honnêteté !

L'activité de M. Troillet, qui la conteste ? Mais sa « valeur personnelle », malheureusement, n'est pas faite que de cette activité. Ses succès de bon ou de mauvais aloi, M. Troillet les doit surtout à son audace inouïe, à ses procédés autoritaires (demandez-le à ses collègues du gouvernement !).

Les progrès et la prospérité du pays, tout cela serait donc dû à M. Troillet seul. Les impôts des contribuables n'y sont pour rien sans doute. On dit même que le très désintéressé M. Troillet prélèvera généreusement une part de la coquette fortune, que n'a pas encore engloutie ses immenses sacrifices à l'Etat, à faire face aux dépassements de crédits à Châteauneuf. C'est la raison pour laquelle on attend encore les comptes définitifs de cet établissement !

Mais il ne s'agit pas des « qualités » politiques et du dévouement... à sa cause, du président actuel du gouvernement. Il s'agit du respect de la légalité et des droits civiques des citoyens garantie par la Constitution et que ne saurait violer impunément moins que tout autre le premier magistrat du canton. C'est la justice et la propreté administrative que nous réclamons avec énergie.

Le « Nouvelliste » nous parle, sans rire, de politique d'apaisement. Cette politique, M. Troillet l'a fait-il bien avec son mépris de la loi, ses coutumières manières d'agir arbitraires, avec les griefs soulevés contre lui et dont tout un dossier a été réuni secrètement par ses propres coreligionnaires politiques. Au cours de sa carrière, il a donné maintes preuves de cette politique d'apaisement !

Nous n'avons aucune animosité personnelle contre M. Troillet. Nous voulons bien reconnaître ses quelques qualités. Elles ne sauraient le dispenser de l'honnêteté politique que lui reprochent de méconnaître ceux qui ne sont pas liés à son char triomphal. L'avenir dira si notre franc-parler n'aura pas été plus utile à ce magistrat que les flagorneries de ses courtisans intéressés — ceux de la politique alimentaire dénoncée par l'« Echo » qui, lorsque le lion sera devenu vieux et impuissant, ne lui épargneront pas les coups de pied de l'âne.

G.

FROMAGE GRAS DE BAGNES. — (Com.). — Le Conseil communal de Bagnes, en vue de favoriser l'écoulement des produits d'alpages, pour garantir l'authenticité des fromages gras de Bagnes, assurer la clientèle sur la provenance de ces produits, protéger le commerce honnête et loyal, rend notoire que les alpages suivants fabriquent du fromage gras d'été : Mille, Servay, Lally, Serey, Chamotannaz, Vasevay, La Chaux.

Exigez la marque de l'alpage sur chaque pièce ; l'usage abusif de la marque sera sévèrement réprimé.

L'Administration.

MASSONGEX. — Le pont à l'interdit. — La circulation des automobiles et auto-camions est interdite jusqu'à nouvel avis sur le pont de Massongex où se font des travaux de renforcement du tablier métallique.

Les piétons, le bétail et les véhicules à traction animale, dont le poids est inférieur à 1000 kilos, sont autorisés à circuler sur ce pont. Les autos feront un détour par Collombey ou St-Maurice.

HAUT-VALAIS. — Accident. — M. Ferdinand Branca, propriétaire de l'Hôtel de la Gare, à Stalden, a été victime d'un accident de moto ; conduit à l'hôpital de Brigue, il y est mort deux heures plus tard.

EXPOSITION DE BERNE. — Costumes. — (Comm.). — Afin de répondre aux demandes qui lui sont parvenues de toute part, la commission du cortège valaisan nous prie de communiquer que les groupes formés dans les diverses régions du pays où le costume a été le mieux conservé, participeront au grand cortège national du 12 septembre.

La journée valaisanne fixée précédemment au 26 septembre a dû être avancée, vu l'approche immédiate des vendanges.

JOURNEE VALAISANNE A L'EXPOSITION DE BERNE

Programme :

Samedi 12 septembre :

7 h. 42. Départ de Sion via Lœtschberg ,avec correspondance du train du Bas-Valais et tous les trains de montagne. — Arrêts à toutes les gares.
11 h. 17. Arrivée à Berne.
11 h. 45. Dîner. (Pour les figurants au cortège, au restaurant installé dans la cour de l'Hôpital des Bourgeois. — Pour les accompagnants « ad libitum »).
13 h. Grand cortège des costumes suisses.
19 h. Souper. (A la cantine de l'Exposition pour les figurants).
20 h. 15. Fête du Costume suisse et de la Chanson populaire. — Concert des Chœurs à la cantine. — (Billets à l'avance à fr. 4.40, 3.30, 2.20 et 1.65 à la librairie A. Francke, Bubenbergplatz, Tél. Bollw. 1715).

Dimanche 13 septembre :

7 h. 30. Rassemblement des groupes du Valais devant le monument de l'Union postale universelle. — (Un office divin est annoncé à 7 h. à l'Eglise catholique romaine de la Ste-Trinité).
7 h. 45. Cortège en ville par la place du Parlement. — Sérénade devant le Palais fédéral.
9 h. Entrée à l'Exposition. Visite des stands.
11 h. 30 à 14 h. Concert à la cantine par les musiques valaisannes.
12 h. Banquet à la cantine.
15 h. Départ pour la gare.
16 h. Départ de Berne via Lausanne.
16 h. 35 à 17 h. 25. Arrêt à Fribourg. — Sérénade sur la Place du Tilleul.

La Commission de la Journée valaisanne.

TIR AU CANON. — L'école de recrues d'artillerie de forteresse, de passage à Martigny aujourd'hui lundi, se rend à la Forclaz pour effectuer des tirs dans la région du col de Balme. Elle cantonnera mardi soir à Charrat et tirera mercredi dans la région de Saillon, aux Grands Glariers. Elle est commandée par le lieut-colonel Klunge et le capitaine W. Geneux, commandant de groupe. Nous souhaitons à ces soldats un heureux séjour dans notre contrée.

MARTIGNY

Aux producteurs de céréales

Les producteurs de céréales de Martigny-Ville et la Bâtiaz sont informés qu'ils peuvent venir retirer la carte de mouture et inscrire leur supplément de céréales qu'ils désirent livrer à la Confédération, chez le soussigné, dès ce jour jusqu'au 15 septembre courant (dernier délai d'inscription).

Pour l'office local des blés :
Vallotton Albert.

A la montagne

La cabane Bernoud au glacier d'Aletsch

Le 29 août, la section de La Chaux-de-Fonds du Club alpin suisse procédait au pied du Torberg, à l'inauguration de la nouvelle cabane qu'elle vient de faire construire près du glacier d'Ober-Aletsch.

Placée à dix heures de marche au-dessus de Brigue, par Belalp, cette cabane permettra l'accès relativement facile d'un certain nombre de sommités, parmi lesquelles l'Unterbachhorn, Nesthorn, Breithorn, Lonzahörner et Weisshorn, puis le passage du Beichpass sur le Lötschtal. Elle est située à 2745 m. d'altitude, protégée des avalanches et alimentée par une source. Vingt-quatre personnes peuvent y loger à l'aise et son confort intérieur se devine dès qu'on aperçoit cette solide maisonnette à double paroi de granit, doublée de panneaux de bois. De ses fenêtres s'étend une vue magnifique, glaciers étincelants aux crevasses d'azur, rochers escarpés drapés de leur manteau de neige, large horizon de montagnes. Elle domine le glacier d'Ober-Aletsch d'environ 120 m. à pic.

Sous la direction du président de la section de La Chaux-de-Fonds, M. Th. Payot, cette cabane fut élevée assez rapidement, malgré les difficultés considérables des transports à dos d'homme ou de mulet. Son architecte, M. Chapallaz, a réussi à combiner la sécurité et le goût autant que les matérieux de construction s'y prêtaient.

En souvenir de celui qui rendit de si grands services au Club alpin suisse tout entier, la cabane porte gravé sur une plaque de granit à l'extérieur le nom de notre concitoyen M. Alexandre Bernoud, ancien président de la section genevoise et ancien président central.

Nombre de personnalités du Club alpin et autres, des membres de la famille Bernoud, etc., prirent part à la cérémonie d'inauguration.

Après un beau discours de M. Payot, rappelant le souvenir du défunt et son activité féconde au sein du C. A. S., la cabane fut remise à la garde du Valais, sous l'administration du groupe Chasseral. Au nom du gouvernement valaisan, M. le conseiller d'Etat Walpen remercia le C. A. S. et la section Chaux-de-Fonds de l'édification de ce nouveau refuge, qui met en valeur une région reculée du Valais.

D'autres orateurs prirent encore la parole.

(« Journal de Genève »).

En Suisse

ELECTIONS FEDERALES D'OCTOBRE

— La campagne électorale est ouverte. Diverses assemblées politiques se sont déjà tenues dimanche.

Les socialistes tessinois réunis à Locarno ont décidé de porter une liste complète de huit noms sans cumul. M. Zeli, député sortant, y figure.

— Les communistes de Zurich ont de l'appétit. Ils porteront une liste complète de candidats, soit 26 noms nouveaux, à côté de M. Hitz-Bay, leur unique représentant actuel.

— Les paysans bernois de l'ancien canton reporteront tous leurs représentants sortants avec treize noms nouveaux. Huit candidats bénéficieront du cumul : sept anciens et un nouveau, M. Lanz.

— Les socialistes vaudois réunis à Payerne ont mis sur pied une liste de huit candidats, tous cumulés. Ce sont : MM. Mercier et Perrin, conseillers nationaux sortants ; Henri Viret, Paul Golay, Eugène Masson, Arthur Maret, Zahn, députés, et Henri Desponds, syndicaliste.

On a décidé de refuser tout apparentement avec n'importe quelle autre liste.

— Le parti évangélique zurichois a dressé une liste de trois noms cumulés.

— Les radicaux bernois de la partie allemande et du Jura porteront une liste commune incomplète. Les cinq députés sortants dont un du Jura, seront cumulés. Un second siège cumulé est consenti au Jura. Les sièges non cumulés sont ainsi répartis : Oberland 4, Mitteland 2, Emmental 3, Hte-Argovie 2, Seeland 3 et Jura 2.

Les libéraux-conservateurs bâlois ont choisi leurs candidats au nombre de sept, soit une liste complète avec en tête leur unique député actuel M. Miescher, non cumulé, dont on dit la réélection assurée.

L'infidélité de Musset

Un drame dû à la jalousie s'est déroulé dans les bureaux de la Bahnhofstrasse, à Zurich. Une couturière de Hesse, rentrée de l'étranger, avait appris que son amant, René Musset, entretenait, pendant son absence, des relations avec une autre jeune fille. Elle donna rendez-vous à son ami et une discussion éclata. Soudain, la jeune fille s'empara d'un revolver, le braqua sur Musset et fit feu. Grièvement blessé, Musset s'affaissa. Conduit à l'hôpital, on constata une grave blessure à la tête, mettant sa vie en danger.

Propagande antimilitariste

Les autorités militaires du canton de Zurich ont communiqué à M. le Dr Pierre Ceresole, l'organisateur des volontaires de Someo, que sa « Lettre ouverte au soldat suisse », qui a été saisie récemment à Tavannes et dans le canton de Zurich, était considérée comme incitation à la désertion et que les distributeurs de ces tracts seraient arrêtés et traduits devant les tribunaux militaires.

Le péril de la race

D'après une statistique officielle du canton d'Appenzell Rhodes extérieures, le 4 % des élèves des écoles sont atteints de troubles cérébraux. Sur 9500 écoliers, 400 environ sont malades de cerveau dont 380 sont faibles d'esprit.

Dans un grand nombre de cas, la faiblesse d'esprit des enfants est imputable à l'alcoolisme des parents.

Le fait n'est pas particulier à Appenzell, hélas !

Une fête des châteaux

La fête des vignerons qui avait été prévue pour le mois de septembre à Bellinzone sera renvoyée au printemps prochain et aura lieu en même temps que l'inauguration du nouvel Hôtel de Ville de Bellinzone. Elle sera appelée « Fête des châteaux ».

Donation

Le maître-boucher David Rosenfeld, décédé en avril, à Zurich, dans ses dernières volontés, a ordonné que le reste de sa fortune servirait à constituer un fonds dont le siège serait à Zurich et qui servirait à des buts d'utilité publique. La somme restante pour la constitution de ce fonds est évaluée à environ 1,500,000 fr. En outre, une somme de 270,000 francs, répartie en 8 testaments, sera versée aux ayants droit.

Congrès international des chèvres

Le congrès international pour l'élevage des chèvres aura lieu à Fribourg, les 17 et 18 septembre. Il est organisé par les syndicats d'élevage.

Le but du congrès est de mettre en discussion un certain nombre de questions se rapportant à l'alimentation des chèvres et à leur élevage.

D'autre part, les recherches faites montreront quel rôle le lait de chèvre peut jouer dans l'alimentation de l'homme.

L'élevage du ver à soie

Un essai d'élevage du ver à soie a été pratiqué avec quelque succès cette année par M. Emile Demelais, à Baulmes (Vaud). Avec des œufs qu'il avait récoltés lui-même l'an passé de bestioles qui lui avaient été données, il a

obtenu quelques centaines de vers qu'il a nourris avec la feuille du mûrier noir. Ces bêtes se sont développées parfaitement, et actuellement les enfants de M. Demelais en filent les cocons au moyen du vieux rouet de famille.

La feuille du mûrier noir ne doit nourrir le ver qu'occasionnellement, car une des diverses variétés du mûrier blanc fait s'enfermer la chrysalide dans un cocon plus beau et plus lourd. Mais on connaît maintenant des sortes de mûrier blanc qui résistent aux gelées et aux hivers rigoureux. L'essai de M. Demelais va-t-il porter des fruits et allons-nous voir à Baulmes, après les filatures de drap au moyen âge, le filage de la soie ?

Les voyages coûteux

La Suisse est le pays d'Europe où les frais de transport sont les plus élevés. En Suède, ils s'élèvent à 70 % comparés à ceux en vigueur en Suisse et en Belgique à 22 %.

Un accident à Dubendorf

La compagnie française de navigation aérienne Cidna, dont le service fut absolument régulier pendant le mois d'août, a été éprouvée vendredi soir, par un nouvel accident.

Alors que l'avion géant de trois moteurs, arrivé d'Innsbruck, était acheminé vers son hangar, un violent coup de vent s'éleva. Au lieu de le parer, le monteur, assis au gouvernail, mit tous les gaz, et l'appareil vint se jeter avec une extrême violence contre les portes à demi-ouvertes du hangar No 6, les enfonçant et endommageant deux avions militaires.

Le premier-lieutenant Hœgger fut assez grièvement blessé à une main. Un des auditeurs auquel il donnait justement une leçon de théorie, fut blessé à un pied. Les deux ailes du biplan Caudron furent broyées. L'appareil lui-même fut assez fortement endommagé.

Le mécanicien fautif, qui s'en est tiré sans aucun mal, a reçu immédiatement son congé.

Festivités vaudoises

On a célébré à Lausanne en grande pompe le centenaire des carabiniers vaudois.

A Bière, s'est déroulée dimanche la 32me fête romande de lutte.

Les pommes de terre

On espère que la récolte sera bonne. On a cueilli de divers côtés des tubercules d'une grosseur peu ordinaire. Un cultivateur d'Echallens a trouvé une pomme de terre pesant 1 kg. 550.

L'assurance-maladie obligatoire

Le Conseil d'Etat de Thurgovie soumet au Grand Conseil un message et un projet de loi relatif à l'introduction de l'assurance-maladie obligatoire.

Un champignon monstre

Des écoliers ont trouvé, près de Kreuzlingen (Thurgovie), un champignon dont le chapeau avait une circonférence de 1 m. 83 et un diamètre de 52 cm. Le poids de ce champignon est de 2 kg. 4. Il s'agit d'un exemplaire des Polyporus Squamosus.

LES INCENDIES

— Vendredi, au centre du village de Lentigny (Fribourg), un incendie a complètement et rapidement détruit l'immeuble de l'ancienne fabrique de caisses .C'est la troisième fois que ce bâtiment prend feu à peu d'intervalle. Les locataires ont à peine eu le temps de sauver leurs meubles.

— Le feu s'est déclaré, à minuit et demie, à Bossens, près Romont. Un immeuble a été complètement réduit en cendres. Une bonne partie des provisions est restée dans les flammes. Le manque d'eau a rendu tous les secours impossibles. Le bâtiment était assuré pour 14,000 francs.

LES MORTS

— A Genève, est décédé, à l'âge de 57 ans, le major Jules Schwitzguébel, ancien commandant de la gendarmerie genevoise, qui, il y a quelques mois, avait donné sa démission pour raison de maladie.

— Samedi est mort subitement à Zurich, à l'âge de 72 ans, Sa Béatitude Peroglon Photios, patriarche grec d'Alexandrie qui revenait du Congrès universel du christianisme pratique à Stockholm, après avoir déjà pris part, à Londres, à la célébration du centenaire de Nicée. Il s'était arrêté à Zurich pour y rencontrer les instituteurs grecs en voyage d'étude en Suisse.

Le patriarche d'Alexandrie occupait son siège, un des trois de l'Eglise orthodoxe grecque, depuis 25 ans. C'était un prélat remarquable par sa science. Le corps du défunt a été momentanément déposé à l'église orthodoxe grecque de Lausanne, la seule en Suisse de son rite.

LES ACCIDENTS

— Le garçon boulanger Haeberle, Wurtembergeois, signalé disparu depuis quelques jours, a été retrouvé mort jeudi, par une colonne de secours, au pied du Grand Wendenstock (région d'Engelberg).

— Un jeune garçon de Trélex nommé Métral, âgé d'une quinzaine d'années, voulant détruire un nid de guêpes, commit l'imprudence d'y placer de la poudre et de l'allumer. La déflagration fut si rapide que l'imprudent fut atteint à la face. Assez sérieusement brûlé au visage, à la tête, à la poitrine et aux mains, le malheureux garçonnet a été conduit d'urgence à l'Infirmerie de Nyon.

Son état, assez grave, n'inspire pas d'inquiétude pour le moment.

ENCORE UNE FOIS LA PROPAGANDE DES COMPAGNIES ALLEMANDES D'ASSURANCE-VIE

Il y a quelques semaines, nous avons dû rendre attentif le public au fait qu'une compagnie d'assurance allemande ayant perdu, en vertu de la loi concernant l'affectation des cautionnements, la concession l'autorisant à conclure des contrats d'assurance en Suisse, avait envoyé des prospectus et un engagement à signer à une personne en Suisse.

Il y a lieu d'insister sur le fait que les compagnies dont les contrats ont été repris par des sociétés suisses n'ont pas le droit d'exercer leur activité chez nous. Ce droit leur a été enlevé parce qu'elles n'ont pu remplir leurs obligations vis-à-vis des assurés. Il est fort possible cependant qu'elles essaient de reprendre pied en Suisse. N'est-il pas du devoir de chaque citoyen de les en empêcher ? Nous prions donc toute personne invitée par une des compagnies allemandes non concessionnées à ne pas donner suite à l'invitation, mais à adresser toutes pièces y relatives à une organisation comme par exemple la « Semaine Suisse », qui se chargera de les faire parvenir à l'autorité compétente. De cette manière seulement, celle-ci pourra prendre des sanctions vis-à-vis de ceux qui auront enfreint la loi. (Semaine Suisse).

Nouvelles de l'Etranger

Au Congrès de la paix

La seconde journée du congrès universel de la paix a été consacrée au protocole de Genève. M. Ch. Richet, de l'Institut, et M. René Blum, président de la Chambre des députés du Grand Duché de Luxembourg, ont alternativement présidé les débats, au cours desquels M. Norman Angell, délégué britannique, a donné lecture d'un rapport sur le protocole, et M. Henry La Fontaine, vice-président du Sénat belge, a entretenu l'assemblée du point de vue de la Belgique au sujet des négociations de Genève. Divers orateurs ont parlé du désarmement.

La séance de vendredi du Congrès de la paix a été houleuse. Des altercations ont eu lieu entre partisans et adversaires du protocole de Genève. Parmi les derniers, les délégués allemands et anglais ont demandé la parole à plusieurs reprises pour exposer leur point de vue.

Dans le tumulte général, un premier amendement a été adopté à l'unanimité. Il émanait de la délégation tchécoslovaque :

Le Congrès, proclamant son attachement ardent aux principes généraux du protocole de Genève, demande instamment à la S. des N. d'adopter dès cette année les modifications au protocole qui permettraient son adoption par tous les Etats ».

Un deuxième amendement présenté par Mme Hélène Stocker (Allemagne) tendant à rendre possible le désarmement technique et moral des peuples par une collaboration étroite sur un pied d'égalité a été repoussé.

Après lecture du rapport de M. Ruyssen (France), un amendement est présenté :

« émettant le vœu que la S. des N. étudie sans délai les conditions juridiques qui mettraient l'application des sanctions au-dessus de toute contestation ;

faisant appel à toutes les associations à tendance pacifique pour qu'une campagne soit poursuivie en vue de convertir l'opinion publique de tous les pays à l'adoption d'un protocole universel et obligatoire de garantie mutuelle et de désarmement ;

« et assurer l'amélioration démocratique de la constitution de la S. des N. »

L'adoption de cet amendement suscite de violentes discussions, au cours desquelles les congressistes se sont apostrophés dans les divers idiomes.

LE FASTE DES PRINCES HINDOUS

On a pu lire que le célèbre maharadjah hindou de Jodhpur, qui séjourne actuellement à Paris, vient à Genève, pour l'assemblée de la Société des Nations.

Le « Jura Bernois » annonçait quelques dépenses — et cela d'une source autorisée — du grand prince au Claridge's Hôtel, à Paris, dont le principal cuisinier, attaché au service de ce fameux client, est un enfant de Saint-Imier.

Le richissime prince hindou occupe avec sa suite le premier et le deuxième étage du splendide hôtel des Champs-Elysées ; ses vingt-deux appartements avec la nourriture lui valent une note de 180,000 francs par jour. On imagine ou plutôt on ne peut pas imaginer la richesse et la diversité fantastique des menus du prince. Rien que pour son petit déjeuner, il lui faut quinze sortes de petits pains et pour fr. 1500 de raisins de muscat. Tous les entremets sont parfumés aux plus fines liqueurs des plus grandes marques : Grand Marnier, Chartreuse, etc. Tous les matins, en outre, le maharadjah fait venir les mille plus belles roses qu'on puisse trouver dans Paris et sa dépense d'un jour s'élève à un million. Les douze jours de son séjour au Claridge lui vaudront une note d'hôtel de 1 million 500 mille francs et c'est plusiers millions qu'il laissera au commerce parisien.

A l'hôtel Savoy, où il séjourna auparavant à Londres, il donna 1 million de bonnes mains au personnel. On estime que le bénéfice net du Claridge s'élèvera à 300,000 francs au moins. Ajoutons encore ce détail : le maître d'hôtel qui sert le prince reçoit 1000 francs de pourboire par repas. Le mahradjah de Jodhpur sort toujours dans le costume de son pays, mais couvert de pierres d'une valeur fantastique. Ses colliers et ses boucles d'oreilles valent plusieurs millions. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'hôtel et les abords de l'hôtel regorgent de détectives attachés spécialement à la personne royale.

Bien que le Claridge's ait l'habitude de recevoir les plus célèbres princes d'Europe, et même les souverains, ainsi que les plus illustres milliardaires américains, jamais encore il n'y était descendu un personnage aussi fantastiquement riche, éblouissant et prodigue.

Plus fasciste que Mussolini

A Rome, une réunion convoquée par le secrétaire général du parti fasciste, M. Farinacci, a eu lieu dans la salle du théâtre Argentina. Quatre-vingts députés ou sénateurs y participaient. M. Farinacci a prononcé un discours des plus intransigeants. L'orateur a invité les fascistes à observer une discipline sévère, tant dans la lutte contre l'opposition que dans le travail au sein du parti. Il a approuvé la proposition de nommer dans les plus grandes villes, des podestas désignés directement par le gouvernement et qui remplaceront les syndicats.

Chez les Riffains

Le poste d'Issoual a été violemment attaqué, mais il a résisté énergiquement et il a été dégagé samedi matin. On donne sur cet engagement les détails suivants :

Il est vraisemblable que les convois et les mouvements signalés dernièrement dans la région de Chechaouen avaient comme objectif l'attaque de ce poste. En effet, l'ennemi montre un mordant particulier et emploie des armes automatiques en nombre imposant. L'aviation a effectué dans la matinée quinze bombardements sur des effectifs ennemis fortement retranchés à moins de deux cents mètres du poste. La garnison a tenu avec une grande énergie et a fait éprouver des pertes élevées aux assaillants. Abd-el-Krim paraît spéculer sur un succès possible dans ce secteur où toutes les précautions sont prises.

Des nouvelles de la zone espagnole indiquent que les Riffains ont attaqué les lignes espagnoles de Tétouan-Fondack-Ragia pour devancer l'offensive qu'ils craignent sur ce front.

En même temps, les Andjeras auraient attaqué la ligne de communication de Ceuta-Tétouan.

Trois avions français, appartenant aux escadrilles qui bombardent Chechaouen, ont poussé jusqu'à Tergout, à 20 kilomètres au nord de Chechaouen, où la présence du frère l'Abd-el-Krim est signalée.

Abd-el-Krim serait lui-même chez les Beni-Berbères, craignant un bombardement d'Ajdir.

On mande de Fez qu'Abd-el-Krim a prescrit la levée en masse. On apprend par ailleurs que l'émir du Riff aurait reçu des musulmans hindous l'assurance qu'ils soutiendraient sa candidature au titre de sultan.

Çà et là

— Dans le sud tunisien, la foudre a tué un berger et son troupeau composé de 22 brebis et de 38 chèvres.

— Dans le programme des fêtes d'automne qu'organise la municipalité de Madrid, figure une loterie réservée exclusivement aux célibataires des deux sexes, avec un seul gros lot de un million de pesetas qui sera octroyé au gagnant à la condition expresse qu'il se marie dans le plus bref délai.

— On mande de Ceuta que, par suite d'un épais brouillard, un steamer pétrolier américain s'est échoué sur les récifs devant la place de Benvitez et qu'il a réussi à se mettre à flot par ses propres moyens. Il a dû jeter à la mer une grande quantité d'essence. Peu après, cette essence a pris feu et la nappe de flammes a gagné la plage, brûlant les cabines d'un établissement de bains.

— On annonce le décès de M. Pierre Spahn qui fut le chef du parti du Centre allemand, à la mort de Windhorst en 1891. Président du Reichstag en 1912, il se rangea pendant la guerre au courant le plus belliciste de son parti. Le défunt était âgé de 79 ans.

— Le militant révolutionnaire Gaston Monmousseau, gérant du journal « La Vie ouvrière », a été inculpé de provocation de militaires à la désobéissance et de propagande anarchiste en raison d'un article paru dans le journal du 31 juillet où il invitait les soldats français à fraterniser avec les Riffains.

— En ce qui concerne la disparition d'Angleterre du prince égyptien Fouad, beau-frère du roi (on se rappelle qu'il s'est évadé mystérieusement d'un asile), la mère du prince a fait demander au roi de permettre au prince de rentrer en Egypte, son pays natal. D'autre part, le gouvernement égyptien fait demander au gouvernement britannique son concours pour qu'on s'empare du prince et qu'on le ramène en Angleterre.

— Sur la Tyne, à Londres, a été lancé avec succès, pour la flotte anglaise, le plus puissant cuirassé du monde, le « Nelson », qui transportera 1500 combattants et dont l'entretien coûtera 200,000 livres sterling par an. Il ira, ses aménagements achevés, c'est-à-dire en 1927, renforcer la flotte britannique de la Méditerranée.

— Les cordonniers saxons, voulant rendre à leur manière un hommage au maréchal Hindenbourg, président du Reich, ont exposé à Neufeld des bottes de 5 mètres de hauteur, portant la marque Hindenbourg. Ce « chef-d'œuvre » kolossal a, paraît-il, demandé 750 heures de travail.

— Les Etats-Unis de l'Ouest sont, depuis plusieurs semaines, terrorisés par une bande de jeunes filles qui n'ont pas commis moins de 230 actes de banditisme, vols et pillages durant le seul mois d'août. La bande est dirigée par une jeune blonde aux yeux bleus, diplômée d'un collège de l'Ouest, et qui n'a, dit-on, embrassé la carrière du crime que pour se donner des émotions fortes. Récemment, elle a, dans une petite ville de l'Illinois, tué un caissier de banque d'un coup de revolver. Elle parvint à s'enfuir malgré les agents qui stationnaient près de l'établissement financier et, depuis, la police a perdu sa trace.

Tragiques répercussions de la dernière guerre ?

— On mande de Shrewport (Louisiane) qu'un incendie a détruit deux cent cinquante maisons de cette ville. L'incendie a été aggravé par le fait que les pompiers ne purent intervenir efficacement, les canalisations d'eau s'étant rompues.

— Un décret pris le 4 septembre par le conseil des commissaires ordonne la suppression des ordres religieux et la fermeture de tous les couvents de derviches sur le territoire de la république turque.

— Cent cinquante mineurs ont trouvé la mort dans l'explosion d'un charbonnage en Corée.

— Un formidable incendie a causé de graves dégâts à Dublin. Le feu avait pris naissance dans un salon de coiffure. On compte quinze blessés peu gravement atteints. Mais six autres ont été transportés à l'hôpital dans un état qui ne laisse aucun espoir.

ECHOS

Chemins de fer et chameaux.

On télégraphie de Haïfa qeu le dernier train amenant les pèlerins arabes de Médine à la ville sainte La Mecque, a mis quarante-cinq jours pour parcourir les 800 kilomètres qui séparent Médine de Maan.

800 kilomètres : à peu près la distance de Paris à la Méditerranée.

La raison que l'on donne de ce retard est savoureuse :

Le chemin de fer fait une terrible concurrence aux Bédouins chameliers. C'est pourquoi les Bédouins détruisent la ligne de place en place. Lorsque le train arrive, tout le monde descend, et l'on attend : on attend que la ligne soit réparée.

La population du globe.

Elisée Reclus a fixé à cinq ou six milliards de personnes, la capacité habitable de la terre. Il y a actuellement sur terre un milliard sept cent millions d'individus. En se basant sur l'augmentation de la population mondiale pendant le XIXme siècle, le nombre d'habitants de la terre sera en l'an 2000, de trois milliards d'habitants.

Si vous voulez un déjeuner simple, mais extrêmement nourrissant, fortifiant convenant à toute la famille spécialement aux enfants, prenez une tasse de véritable CACAO à L'AVOINE, marque Cheval Blanc.

Vous avez besoin de repos

Des milliers de familles n'emploient plus, au lieu de café pur que le délicieux et nourrissant succédané de café mélange de mocca Kunzlé

VIRGO

Prix en magasin : Virgo 1,40 ; Sykos 0,60. NAGO Olten

Dès le 12 septembre

Quelques mulets

de tous prix **sont à vendre** chez

PAUL ROUILLER - MARTIGNY-VILLE

Vente, échange. Facilités de payement. Téléph. 27

A vendre

à proximité de Bex, une

jolie campagne

Conviendrait aussi pour petite pension. Vue magnifique. Situation unique. Joli maison, champ, jardins, prés avec nombreux arbres fruitiers, châtaigniers. Bois de fayard. Fourrage en grange. Prix avantageux. Facilité de payement. S'adresser pour traiter à l'OASIS AUX MONTS s/ Bex.

AVIS

J'avise l'honorable clientèle que je suis de retour de Champex.

Se recommande pour shampoings, frictions, ondulations, teinture.

Mme A. Riedweg, Martigny-G.

Toute demande de renseignements adressée à l'ADMINISTRATION DU CONFÉDÉRÉ doit être accompagnée de **40 ct. en timbres.**

Banque Tissières Fils & Cie
MARTIGNY

Nous payons actuellement:

Dépôts à terme 3 à 5 ans **5 1/2 %**

Caisse d'Epargne (autorisée par l'Etat et garantie par dépôt de titres suisses) **4 1/2 %**

Changes

Déposez vos économies et traitez vos affaires dans les banques du pays.

RIDDES - Médecin
Le
Dr Ribordy
absent
est remplacé par le
Dr Chappuis

Brantes à vendange
Articles de cave
Agence agricole et industrielle du Valais:
Delaloye & Joliat, SION

AU NATIONAL
MARTIGNY
Vestons pr chasseurs
et
Grand assortiment dans tous les ARTICLES de la SAISON
A. GIRARD-RARD.

BANQUE DE MONTHEY
MONTHEY
Nos caisses et bureaux sont transférés dans nos nouveaux locaux
Rue des Bourguignons

Assouplit le cuir! Double la durée de la Chaussure!

Société Coopérative de Consommation
SAXON

GRANDE VENTE
avec prix nouvellement réduits
pour débarrasser les stocks

Occasions exceptionnelles!! Occasions exceptionnelles!!

Socques-Pantoufles	Rabais	20%
Soccolis	„	50%
Complets pour Hommes	„	20%
Tabliers fantaisie	„	50%
Chapeaux de feutre plusieurs séries, avec rabais de		20%
Biscuits de toutes sortes	Fr. 2.— le kg.	

EN OUTRE:
Quantité d'articles de bonneterie, mercerie, lingerie, avec les rabais suivants:

Pour achats depuis Fr.	20.—	10%
„ „ „	50.—	20%
„ „ „	100.—	30%

Consommateurs!!! Profitez!!!
pendant que les marchandises sont encore disponibles!

Timbres caoutchouc
Livrés dans les 48 h. - - - Imprimerie Commerciale, Martigny

Dames et Demoiselles
dans toutes les grandes localité,
ayant apppartement dans bon quartier des affaires, peuvent se procurer belle
Augmentation de revenu
en s'occupant de la vente contre forte commission d'excellente lingerie pour dames et de broderies provenant d'une première fabrique suisse. Gain durable et augmentant toujours, vu que la qualité et les prix sont vraiment sans concurrence. Dépôts déjà établis vendent énormément. Postulantes pouvant fournir de bonnes références sont priées de s'annoncer sous chiffre T. 2142 A. à **Publicitas, St-Gall.**

On demande
JEUNE FILLE
sérieuse, pouvant aider dans tous les travaux du ménage de campagne. Bons traitements et bons gages. S'adr. à Mme Eugène Cottier, à Peissy-Satigny, Genève.

APPRENTIS
Jeune homme désirant apprendre le métier de **boulanger-pâtissier est demandé** pour le 15 octobre. Offres à la Boulangerie Parisienne, Leysin

Empaillage
toutes espèces mammifères, oiseaux. Fabrication, réparation de
fourrures
Chamoisage, travail de 1er ordre.
Prix modérés
Fluckiger, naturaliste-préparateur, **Interlaken**

Grand choix
d'Argenterie
Cafetières Théières
Sucriers, etc.
Services de table complets
Bijouterie H. Moret
Martigny

On demande
PERSONNE
sérieuse, propre et active, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné et ayant quelques notions de cuisine. S'adresser à Mme Bompard-Vallet, Martigny.

Appartement
2-3 pièces est demandé en ville ou environs. Offres au Confédéré sous L. L.

Caisettes à raisin
5 kg. fr. 0.35; 2 kg. 1/2 fr. 0.25
SCIERIE COQUOZ
Téléphone 1, Evionnaz.

A VENDRE
chien d'arrêt
primé, garanti comme travail.
S'adr. C. MAYE, Café des Chemins de fer, Lausanne.

APPRENTIE MODISTE
est demandée pour de suite **Au National, Martigny.**
A. Girard-Rard.

A vendre
ovales occasion
1 vase de 6500 litres, 1 de 6000, 1 de 5500, 3 de 4000, 1 de 3000, 1 2500, 3 de 1500, 1 de 1000, bien avinés, en parfait état.
40 fûts neufs ovales, chêne de Hongrie, 100 à 400 litres.
Henri Darbellay, tonnelier, Martigny

A louer
AU NATIONAL, MARTIGNY
deux jolis
appartements
S'adresser à Alf. GIRARD-RARD

VINS
français, rouges et blancs
RAISONNIER - DARBELLAY
Martigny-Bourg
Téléphone 209
Livraison en fûts d'origine et en bouteilles

Les Petites Annonces
paraissant dans le « Confédéré »
obtiennent un grand succès

Boucherie - Charcuterie
E. Bovey
Av. Université, **Lausanne**

Bœuf, rôti	1 50	1.60	1.70 la l.
Bouilli	1.25	1.30	1.35 la l.
Saucisses mi porc	1 25 le 1/2 kg.		
Saucissons „	1.50 le 1/2 kg.		
Cervelats et gendarmes à 20 ct p.			
Graisse crue	1 60 le kg.		
Graisse fondue	1.80 le kg.		
Lard maigre	1.50 la l.		

La Société Agricole de Villeneuve vend tous les légumes de saison. Vente en gros et mi-gros. Prix spéciaux pour marchands.

VINS
Le bon fournisseur
A. Rossa, Martigny
Tél. 81
Assortiment de vins rouges et blancs. Importation directe. Maison très connue et de confiance
Se recommande.

JEUNE FILLE
cherche place
pour aider au ménage et faire la cuisine Mlle Clara Beutler, Rougemont.

A vendre
6 tonneaux
de 130, 230, 500 et 600 litres, 3 TINES et 1 grand CUVIER.
S'adresser à A. Soutter à Martigny-Bourg.

IMPRIMÉS
EN TOUS GENRES
Imprimerie Commerciale

Véritable Eau dentifrice
DU
Dr MONNIER
est actuellement un des seuls produits suisses sur le marché qui puisse rivaliser avec les eaux dentifrices de réputation étrangère. Préparée au moyen de plantes aromatiques, d'essences, d'antiseptiques de 1er choix, elle répond aux exigences de l'hygiène buccale moderne. Agréable au goût, elle laisse une impression de fraîcheur persistante.
L'EAU DENTIFRICE du Dr MONNIER, par ses qualités antiseptiques sur la muqueuse de la cavité buccale et du pharynx, constitue un gargarisme de premier ordre,
En vente: dans les **pharmacies**, les **drogueries** et chez les **bons parfumeurs**.
Seul fabricant: Norbert Schmidt-Bardet, Vevey,

Sœurs CRESCENTINO, Rue de Lausanne, SION
Ancien Magasin Mlle Pignat
Nouveautés Soieries
Nous avons le plaisir d'informer notre honorable clientèle que nous venons de recevoir les derniers modèles de
Corsets
adaptés à la Mode Nouvelle.
Nous nous sommes, d'autre part, spécialisées dans la
CONFECTION
des
Corsets sur mesure
en toute belle qualité et en qualité courante à des conditions des plus avantageuses et dans tous les genres, pour Dames et Jeunes filles
Gaines caoutchouc - Corsets orthopédiques - Soutiens-gorge

Il n'y a pas de produit équivalent, ni remplaçant le **Lysoform** mais des contrefaçons, très souvent dangereuses. — Exigez notre marque d'origine:
Lysoform
Flacons à 1 fr. et **2 fr., savon toilette: fr. 1.25**, dans toutes Pharmacies et Drogueries.
Gros: Société suisse d'Antisepsie, **Lysoform**, Lausanne.

Teinturerie Ls Gingins, Payerne
Teinture et Nettoyage
de tous vêtements et tissus
Noirs pr deuils rapides et **soignés**
Dépôt à Sion: **Mme Varone-Frasseren**, négociante
Dépôt à Martigny: **M. Darioli-Laveggi**, négociant, au Bourg.

Pompes à transvaser
Outillage complet de cave. Robinetterie. Syphons Tuyaux, Caoutchouc.
Réparations soignées
Fréderich Salathé, Morges
Rue des Charpentiers — 5 rue de la Concorde
Tél. 350
Représentant: **Fréd. Deladoey**, Courtier en Vins, **Sion**, Avenue de la Gare, Tél. 123.

LETTRES MORTUAIRES LIVREES DE SUITE A L'IMPRIMERIE COMMERCIALE

7 **Feuilleton du « Confédéré »**

Cœurs paysans

par
CHARLES SILVESTRE

— Je m'en irai de chez nous, pas plus tard que demain.

Le père fut stupéfait par cette réponse apparemment calme et pleine d'une grande volonté. Il attendait autre chose: des cris, des protestations, de la colère; ou bien du regret et des paroles de bon accord retrouvé. Cette brièveté lui parut comme le plus haut degré de l'insolence. Il quitta la table et la figure empourprée, il déclara:

— Je ne te chasse pas. C'est toi qui veut partir. Je me souviens de mon frère défunt Jantou — le bon Dieu ait son âme! — Il secoua ses sabots sur la pierre du seuil, pour une idée qui lui avait trotté par la tête. Ainsi de toi, à cette heure.

François s'appuyait contre la cheminée et ne s'indignait pas. Il écoutait, fort intéressé.

— Tu peux t'en aller, reprit le vieux. Elle est à nous, perchée sur la rivière, la petite maison où habita Jantou, qui avait une drôle de figure comme toi. Vas-y te nicher.

François sentait tomber sa colère. Il leva vers son père un bon regard:

— Ça me convient tout à fait. Tu ne peux point savoir ce qui me travaille.

Jacquou haussait les épaules et considérait cette scène avec pitié, ce qui n'échappait pas à François.

Le père vint s'asseoir près du feu et se mit à tresser un panier à pommes. La mère s'attristait de ce qui arrivait, mais elle comprenait que sa vie serait sans cesse troublée par un garçon si étrange. Il lui restait son mignon Jacquou et la maisonnette n'était pas loin de Lavergne. Elle verrait son enfant quand elle le voudrait. C'était un têtu contre qui on ne pouvait rien. Plus tard, tout s'arrangerait, peut-être.

— Je m'occuperai tout seul. Ça me fâche de vous quitter, mais c'est plus fort que moi, j'ai besoin de m'écouter.

Le père se taisait maintenant, occupé à courber l'osier blanc. Fidèle s'allongea devant les braises, la tête posée sur ses pattes réunies, les oreilles levées. Et la mère lavait les assiettes qu'elle replaçait une à une sous les barres du vaisselier.

VI

Quelques jours encore, la mère essaya de raisonner son garçon, mais en vain. Il voyait d'un œil indifférent le père et Jacquou partir pour les champs. Il valait mieux qu'il délogeât au plus tôt, ce qui éviterait beaucoup de paroles mauvaises.

Un matin d'arrière-automne, le soleil s'étant levé tout emmailloté de brumes blanches, François lia le couple de bœufs au timon de la charrette où il plaça son lit de noyer, une commode vieille, une petite table, deux chaises, un marmitou, une poêle à frire son fusil à piston, quelques hardes et son violon emmitouflé. Il embrassa d'un bon cœur sa mère qui joignait les mains:

— Pourquoi t'en vas-tu, mon pauvre!

— Il vaut mieux, je me sens tout changé, et je t'aime bien tout de même.

Coupant l'émotion qui montait, il prit la guyade et fit marcher les bœufs sans écouter sa mère qui s'écriait:

— Mais c'est tout abandonné depuis que notre Jantou est mort! Que feras-tu, là-bas, ô innocent!

Il se retourna et demanda seulement qu'elle dit à Jacquou de venir chercher la charrette. Il gagna le large chemin boisé qui mène au val de la Gartempe. Le soleil couleur d'or blanc montait dans l'air gris et bleuissant. Des deux côtés de la route se levaient des châtaigneraies dont la rouille s'enchantait dans le beau jour. La rosée perlait sur les touffes d'ajoncs, à la pointe des herbes poudrées de gel; et, plus loin, sur d'invisibles prairies, fumaient de grandes vapeurs laiteuses. On entendait le murmure de la rivière dont le souffle venait vers François.

Il marchait d'un pas assuré. Il connaissait la bicoque de Jantou l'ancien: là, il serait seul et libre, il travaillerait à sa guise et pourrait dire à haute voix le nom chéri de Zabelle, sans que l'on vint lui rire au nez.

Il traversa la Gartempe, au pont de Chanaud, un trait de pierre superbe, signé par des messieurs bâtisseurs. La rivière, à cet endroit, après avoir sauté à travers des rochers sauvages, s'apaisait égale, grossie, cheminant d'une seule et profonde coulée, saluée par des arbres penchés. Elle ouvrait une grande route liquide où passaient les forces du ciel. Non loin, elle se brisait de nouveau dans l'écluse en bouillonnements d'argents et s'aiguisait sur des rives granitiques, dans une solitude que rayait parfois le vol d'émeraude d'un pic vert.

Le pont franchi, François poussant les bœufs, prit un chemin étroit encaissé qui s'écartait de la rivière et filait vers un plateau rocailleux. Après une demi-lieue de marche, dans des espaces désolés où le genévrier lève en vain, entre des pierres noirâtres, sa quenouille vers le nuage laineux, il aperçut la petite maison de Jantou, assise dans une châtaigneraie. Elle lui plût par son humilité. Il arrêta les bœufs en plaçant sa guyade entre leurs têtes.

— Voilà un brave château, pensa-t-il.

Il en eut bientôt fait le tour. La maisonnette n'avait qu'une porte et une fenêtre basse. Sous son toit de tuiles s'ouvrait une sorte de lucarne où l'on pouvait enfourner un peu de fourrage.

François se mit à rire, et frappant du doigt à la porte, il demanda:

— Alors, il n'y a personne? Je peux donc entrer!

Il glissa la clef dans la serrure qui grinça. Les gonds crièrent en tournant. Une odeur aigre de terre battue et moisie s'éleva. Le jour en entrant toucha la cheminée aux pierres noircies et les chenêts couverts de rouille.

(A suivre).